



**Pour un autre avenir !**

**Tou·te·s en grève et dans la rue**

**le 5 décembre**

**et les jours suivants. Grève reconductible.**

**La précarité tue.**

**Et pourtant, le gouvernement nous prépare un avenir de précarité généralisée. A tous les âges de la vie.**

- ***Un système par points qui défavorise encore davantage les plus précaires***

Aujourd'hui, dans le secteur privé, la retraite est un pourcentage du salaire de nos 25 meilleures années : environ 50 % de celui-ci. A cela peuvent s'ajouter, pour ceux qui peuvent se les payer, les retraites complémentaires qui permettent d'arriver à 75%.

Demain, si la réforme passe, on cumulera des points, qui seront le reflet de l'ensemble de notre carrière : avec des points minimums pour les temps de chômage indemnisés (pas de points sinon) et des points réduits en cas de temps partiel.

**Ca ne vous fait pas penser à quelque chose ?**

Salariés et surtout salariées du milieu associatif, nous subissons la précarité du marché du travail : des salaires faibles, des temps partiels subis, des périodes de chômage, des heures sup à volonté jamais payées... Une part des postes représentant de véritables emplois salariés sont assurés hors du droit du travail, sans cotisations sociales et sont extrêmement peu rémunérés : stages et services civiques. Nous sommes principalement des femmes, et de ce fait, la société nous fait assumer plus fréquemment des ruptures de carrière (congés maternité et parentaux, soutien familial...).

=> La réforme favorise donc les classes supérieures ayant une carrière professionnelle linéaire sans a-coups, suspensions de contrats, baisses de salaire... c'est à dire la classe des hommes blancs bourgeois.

=> **Les inégalités entre les femmes et les hommes ne seront donc pas réduites mais augmentées !**

=> **Cette réforme nous emporte dans une logique individualiste délétère et mensongère du "j'ai cotisé, j'ai droit", et coupe les solidarités collectives. Cette approche veut nous diviser entre "méritants et assistés" et précarise encore davantage ceux qui ont connu la précarité dans l'emploi.**

Jusqu'ici, chaque enfant comptait pour 8 trimestres cotisés : 4 pour l'accouchement, et 4 (à attribuer à un parent au choix) pour l'éducation.

Tout ça, ça comptera pour du beurre ??



- **Une baisse programmée des pensions**

Le gouvernement prévoit un taux de cotisations fixes, à 28 %, tout en mettant en place une règle d'or d'équilibre budgétaire. On vous fait un dessin ?



=> Nous, on veut plutôt se poser la question d'un niveau de vie décent pour les retraité·es, et surtout remettre en cause la répartition des richesses entre le travail et le capital !

=> Des salaires revalorisés c'est plus de cotisations. C'est donc davantage d'argent pour les retraites de tou·tes !

- **Un niveau de retraite illisible**

Avec cette réforme, on connaîtra le montant de notre retraite au moment de la prendre (et pas avant), car elle dépendra de l'âge fixé pour le « taux plein » et la « valeur du point » au moment de notre départ. Ceux-ci seront ré-évalués en fonction des prévisions économiques et de l'espérance de vie.

Or, pour éviter d'angoisser et d'avoir recours à des retraites complémentaires privées et d'engraisser les profiteurs, on a besoin de savoir quelle sera notre retraite !

D'autant que l'espérance de vie en bonne santé (qui stagne autour de 64,1 ans pour les femmes et 62,7 pour les hommes) est très inégale socialement!

=> Devra-t-on partir à la retraite pauvre ou travailler vieux et/ou malade ? Animera-t-on les temps périscolaires à 70 ans ?



**ETUDES PRECAIRES. TRAVAIL PRECAIRE. RETRAITES PRECAIRES. VIE PRECAIRE.**

**ON N'EN PEUT PLUS. TOU·TES DANS LA RUE**

**Le 5 décembre, le 6 décembre, le 7... grève reconductible !**

- **Pour la retraite à 60 ans !**
- **Pas de retraite inférieure au SMIC !**
- **Pour un système de retraite solidaire et l'abrogation des réformes régressives**
- **Pour le maintien des avantages préférentiels pour les femmes tant que l'égalité des salaires et la prise en charge des enfants n'est pas réalisée**
- **Pour la taxation des dividendes**